



# Compte Rendu SNTRS CGT de la Réunion des Directeurs de Laboratoire Inserm Du Vendredi 3 février 2012

CNRS-INSERM  
INRIA-IRD-INED

IFSTTAR

Ce compte rendu n'est pas exhaustif. Il fait ressortir les points des différentes interventions qui nous ont semblés essentiels.

Le **président de la commission recherche et innovation de la CPU**, Guy Cathelineau, qui ouvrait le bal des interventions a été très clair. **Les universités ont vocation à être des opérateurs de recherche**, c'est à dire qu'elles revendiquent le **copilotage scientifique pour les unités mixtes**. Un protocole d'accord est en cours de finalisation avec l'Inserm concernant les procédures de création et de fermeture d'unité. La CPU a les dents longues, elle veut **l'extension de la Délégation Globale de Gestion** au nom de l'hébergeur alors que le ministère est revenu sur ce principe, elle milite pour le développement des plateformes. Il y a peu, A Syrota affirmait que ce n'était pas demain la veille que les universités gèreraient la recherche. Visiblement, nous sommes déjà demain. Compte tenu de l'absence de compétence des universités pour gérer la recherche, la mise en œuvre de la DGG ne peut se traduire que par la mise à disposition aux universités de personnels de gestion des délégations régionales sur des plateformes mutualisées.

Face aux directeurs d'unité, **A Syrota** ne pouvait masquer l'Etat de crise du système mis en place depuis 2005 :  
« *Que faut il financer, demanda-t-il, les hommes, les projets ? Il nous faut retrouver un autre mode de financement. Nous sommes passés d'un système avec l'ANR qui a concentré les appels d'offre au détriment de ceux des EPST. Or le financement de l'ANR est en baisse d'où un taux de sélectivité de plus en plus élevé. Si ce taux s'accroît encore l'ANR n'a plus de sens. Soit on double le budget de l'ANR, soit son budget est remis aux alliances, l'ANR n'aurait plus qu'un rôle technique de lancement des appels d'offre et de leur suivi.*  
*Nous arrivons à une impasse le budget de l'ANR diminue, celui de l'Inserm a périmètre constant n'a pas progressé mais la part de la masse salariale croit. Nous jouons sur l'immobilier. Heureusement les salaires ne sont pas liés au Grants ce qui permet de faire une recherche innovante.*

**Concernant l'AERES, elle n'a pas simplifié le paysage** car l'évaluation des chercheurs reste aux CSS. Or on a demandé à l'AERES de s'occuper de tout. On lui demande même d'évaluer la façon avec laquelle on évalue. Pourquoi l'AERES devrait évaluer les grosses unités et les centres qui ont leur conseil scientifique composés de membres étranger ? Sa mission devrait être ponctuelle, il n'y a pas besoin d'évaluer automatiquement tous les laboratoires. »

« *Il n'y a pas qu'en France que les chercheurs perdent beaucoup de temps en demandes de contrats* ». Le PDG de l'Inserm s'interroge sur l'évolution du système reprenant les questions que posent certains aux USA confrontés à la bureaucratie d'une recherche contractualisée! « *Faut-il : - Répartir le financement de façon égale en divisant la dotation par le nombre de chercheurs ? - Tirer au sort les Grants ? - Tenir compte de l'évolution de la carrière ? - Mettre en place un système automatique fondé sur un panel d'indicateurs ? - Mettre en place un système de financements sur projet très large, permettant d'inclure beaucoup de monde ?* ».

Le PDG compte s'adresser aux instances de l'organisme afin de proposer des solutions applicables à notre pays.

Concernant les **Alliances**, le PDG nous a redit (sans rire) que leur but était de simplifier le système. Entourés de 150 à 200 experts Aviesan fait un état des lieux des connaissances, participe à l'animation scientifique à travers les ITMO, répond aux saisines ministérielles et a une activité de valorisation avec Covalliance.

Thierry Damerval a présenté le **budget 2012**

La subvention d'Etat, à périmètre constant, passe de 537,5 millions d'euros en 2011 à 536,2 millions en 2012 soit une **baisse de 0.2%**. Les ressources propres se montent 234,7 millions d'euros. Dans ces ressources propres, la part de l'ANR (47.2 M €) a baissé de 1.6%, celle des collectivités territoriales (27.2 M €) a baissé de 7.4%, celle des industries (16 M €) a cru de 23%, celles des associations (44.3 M €) a cru de 13%.

**La Direction de l'Inserm n'engage plus de grosses opérations immobilières**, -11% d'engagements. Mais elle se trouve confrontée à l'augmentation des coûts d'infrastructure (fluides) +9 % qui ne sont pas prêts de baisser. En conséquence, **elle réduit les dotations des structures (56.2 M € -10%), le soutien à la recherche (8.7 M €, -18%) les fonctions supports et de soutien (18,5M €, -5%)** en essayant de préserver les recrutements et les promotions.

Le mécontentement commence à monter comme le montre certaines **interventions des directeurs d'unité** :

Il fut reproché : la perte d'autonomie des établissements de recherche, le poids excessif des agences, l'idéologie du contrôle, une bureaucratie stérilisante, la réorganisation de la recherche qui au nom d'une plus grande productivité a entraîné une baisse de la productivité. 80 % minimum de dossiers rejetés à l'ANR, 90% au Grand Emprunt, la précarité généralisée, tout ceci a un coût. Il fut dénoncé la baisse des crédits récurrents et du financement de l'ANR. La baisse du financement ANR conduit à une sélectivité accrue des dossiers. Les données préliminaires constituent un critère déterminant de la faisabilité des projets. Ces données préliminaires dépendent des crédits récurrents. Ceci favorise les gros laboratoires. L'ANR ne devrait se limiter qu'à des sujets extrêmement pointus et émergents. Tout ceci conduit à une crise des vocations scientifiques, comme le montre la baisse des inscriptions dans les écoles doctorales, ce qui hypothèque l'avenir.

Concernant les **précaires**, plusieurs interventions des DU ont révélé leur méconnaissance du projet de loi. **Le PDG a répondu qu'il appliquerait la loi mais que son application impliquerait une rallonge budgétaire**. Pour lui, sans rallonge, l'application de la loi est impossible puisque les précaires sont financés sur crédits externes. D'où la nécessité de se battre pour son application puisqu'elle accroît le nombre de personnels statutaires, les personnels CDIés pouvant postuler sur des concours réservés pendant 4 années.

**Commentaire du SNTRS CGT :**

Bien que la RGPP ait été soigneusement évincée de l'ordre du jour. La réalité de la vie des laboratoires s'est imposée. La dégradation des financements et des conditions de travail ne peut plus être ignorée. **Le système mis en place en 2005 est en crise**. Cette crise découle de sa nature même : **un système de recherche reposant sur des contrats de plus en plus finalisés et sur une précarité généralisée dans un cadre budgétaire de plus en plus contraint**. Tout ce qui éloigne la communauté scientifique des choix stratégiques, tout ce qui accroît la précarité renforce l'inefficacité du système.

André Syrota a essayé de nous convaincre de l'utilité de l'Aviesan. Tous les mercredis, les membres de l'Aviesan se rencontrent. La Direction du CNRS ne veut pas entendre parler de l'Aviesan, c'est un « machin » de l'Inserm, cela ne nous regarde pas ! Le projet Geslab, gestion unifiée des commandes et des paiements de l'ensemble des organismes et des universités est coordonné par le CNRS. L'Inserm n'est pas partie prenante. Le CNRS ne veut pas entendre parler de SAFir qui pourtant va de la commande au paiement ce que ne fait pas XLab, peut être à cause des licences Oracle ? Autre point de divergence, la **localisation de la Délégation Inserm de Lille**. Le CNRS a présenté à son CT du 17 février son plan d'action de la RGPP. Le déménagement de la DR Inserm dans les locaux de la DR du CNRS y figurait. Le plan d'action sera présenté au prochain CA du CNRS. La Direction du CNRS affirme avoir l'aval du ministère du budget. La Direction de l'Inserm ayant un autre projet est opposée à ce transfert.

Cet affrontement découle de la logique de la nouvelle organisation de la recherche. Tout le monde est en compétition avec tout le monde. Pourquoi le CNRS et l'Inserm ne seraient ils pas en concurrence pour être le meilleur acteur de la RGPP.